



Club des Amateurs de Teckels

Association des éleveurs,
utilisateurs et amateurs de la race,
affiliée à la Centrale
Canine pour l'amélioration des
races de chiens en France,
reconnue d'utilité publique.

COMPTE-RENDU DE REUNION DE COMITE REUNION TELEPHONIQUE DU 20/09/2022

Présents : les 9 membres du comité sont présents.

Début de réunion : 20H00.

Selon l'ordre du jour :

1 – Approbation du compte rendu de la dernière réunion :

Le compte-rendu de la réunion de comité du 22/07/2022 est approuvé par le comité.

2 – Démission de Marie TILLIARD :

Marie TILLIARD, notre webmaster et responsable de la commission communication nous a présenté sa démission de toutes ses fonctions et de membre du comité pour raisons personnelles. Le comité, tout en regrettant sincèrement cette décision, en prend acte et la remercie chaleureusement pour tout le travail effectué en collaboration avec lui et pour le club dans sa spécialité.

3 – Demande dérogation de 2 saillies :

Les demandes de dérogation de saillie formulées par Mme IBRAIMOSKI Fabienne et M. HODIESNE Joël pour les chiennes Ilex Aureu's Romance, Std PR chocolat et Obama First Lady de l'Air Salin, Std PR N&F, par leur étalon Sisley, Std PR fauve, sont étudiées par le comité. L'étalon a été confirmé à 12 mois et la saillie faite à ses 13 mois est bloquée par la SCC. Ne remarquant aucune disposition contraire à l'amélioration de la race, ces demandes de dérogation de saillie sont accordées.

4 – Site internet (Mise à jour, interruption ...) :

Durant la période estivale, le site internet a subi 3 grosses interruptions. Marie TILLIARD a recherché les causes puis réussi à rétablir son fonctionnement. Avec la démission de Marie, nous allons nous rapprocher de M. BRUN (SCC) pour la maintenance et de voir avec Mme LAVERGNE Géraldine (SCC) pour rapatrier les principales fonctions du site sur celui de la SCC. Les fonctionnalités d'adhésion et d'engagement en ligne devraient être opérationnelles avant janvier 2023.

Coordonnées secrétariat /// Tel : 07.57.47.81.21 /// Email : contact@teckelclubfrance.com
Boîte aux lettres du Club : Jocelyne Schoen : 4 rue des Hautes Eaux - 67860 RHINAU

5 – Gestion des cartes de membre :

Les cartes de membre, initialement gérées et envoyées par Marie TILLIARD, seront dorénavant gérées par Jocelyne SCHOEN. Le mode d'envoi restera à déterminer.

6 – Calendrier et Jury spéciales, RE et NE 2023 :

Le calendrier et jury des spéciales de race, RE et la NE est approuvé par le comité :

Spéciales de race :

26/03/23	CACIB	Angers	MAT	Françoise Brunelli
16/04/23	CACIB	Lyon	Vallée du Rhône	Michel Bonnet
29/04/23	CACIB	Amiens	Nord Picardie	Marie-Aude Rochebeuf
03/06/23	CACS	Dijon	Bourgogne	Françoise Lemoine
23/07/23	CACS	Aurillac	Auvergne	Muriel Froelich
03/09/23	CACS	Sorges	Aquitaine	Bernard Rousset
30/09/23	CACS	Avignon	PACA	Jean Jacques Dupas
03/12/23	CACIB	Rouen	Normandie	Jean-Louis Escoffier

Régionales d'Élevage :

10/06/23	Goussainville	Ile de France	
08/07/23	Ambes	Aquitaine	Françoise Lemoine
17/09/23	Osthouse	Alsace Franche-Comté	Frans Naassens

Nationale d'Élevage :

07/05/23 Villesèque-des-Corbières Languedoc-Roussillon : Jury collégial
Jury pressenti : Mmes Lemoine Françoise, Dupouy Sylvie, Mrs Perez Alvarez Francisco, Garrigos Matéo Noël et Lamarca Francesco.

7 – NE 2023 et finalisation des comptes NE 2022 :

Pour certifier le dossier « NE 2023 », le comité est en attente de la convention tarifée avec l'entité gérante du domaine.

Les comptes de la NE 2022 ne sont toujours pas finalisés par manque de factures du décompte présenté par la délégation accueillante.

Plusieurs dossiers sont à voir concernant le transport et l'hébergement des juges, les différentes prestations des vétérinaires, photographes, traiteur ...

8 – Règlement terrier naturel :

Marie-Hélène DEJEAN, responsable de la commission utilisation, nous présente la proposition de règlement pour l'épreuve au terrier naturel.

Il résulte des négociations réalisées avec les races du groupe 3 (terriers) travaillant au terrier naturel.

L'organisation des épreuves de déterrage au blaireau, renard ou ragondin se ferait en partenariat avec l'ADD, la RAF et le JRT.

En harmonisation des règlements du groupe 3, la notation se ferait sur 200 points avec les mentions Excellent, Très Bon et Bon, correspondant des 1^{er}, 2^e et 3^e prix des règlements Teckels et obtention du CACT pour la notation 200 points.

Le travail de déterrage devant être réalisé sur animal adulte.

Le comité donne son accord à l'unanimité.

Ce règlement sera présenté à la prochaine réunion de la CTTCR du 27/09/2022.

Suite à la validation par la SCC, cette épreuve pourrait participer aux nouveaux titres de champion de travail.

Les nouvelles modalités seraient les suivantes :

Coordonnées secrétariat /// Tel : 07.57.47.81.21 /// Email : contact@teckelclubfrance.com
Boîte aux lettres du Club : Jocelyne Schoen : 4 rue des Hautes Eaux - 67860 RHINAU

CHNCP (Champion national de chasse pratique) :

- A - 1^{er} prix en menée à voix sur lièvre
+ 1^{er} prix dans une épreuve de quête au bois
+ 2^e prix minimum dans une épreuve de recherche au sang
- B - 1^{er} prix en menée à voix sur lièvre
+ 1^{er} prix dans une épreuve de quête au bois
BhdN ou BhfN ou TNB ou TNR ou TNM
- C - 1^{er} prix en menée à voix sur lièvre
+ 1^{er} prix dans une épreuve TBN ou TBR ou TBM
+ Sigle Vp ou Vp/j ou VpoSp ou VpoSp/j

CHT (Champion national de travail) :

- A - 2 CACT en Vp ou VpoSp
- B - 1 CACT en Vp ou VpoSp + 1 CACT en St
- C - 2 CACT en St **et** le sigle Vp ou Vp/j ou VpoSp ou VpoSp/j
- D - 1 CACT en Vp ou VpoSp **et** 1 CACT au TNB ou TNR ou TNM
- E - 1 CACT en St **et** 1 CACT au TNB ou TNR ou TNM **et** sigle Vp, Vp/j, VpoSp, VpoSp/j

TAN (Test d'aptitude naturelle) possibilités supplémentaires :

- Sp ou Sp/j ou Spk ou Spk/j
- + TNB ou TNR ou TNM

LST (Livre de sélection du travail) : possibilités supplémentaires :

- 2^e prix minimum Sp ou Sp/j ou Spk ou Spk/j
- + 2^e prix minimum St + TNB ou TNR ou TNM

Ces modifications prévues seront également présentées à la prochaine réunion de la CTTTCR.
Accord du comité.

Extension de juges utilisation :

Eric MOQUELET n'a pas terminé ses assessorats.

Patrick GRANDCLERC n'a pas pu faire son assessorat en épreuve S. Il le fera à Saint Dizier le 15/10/2022.

Ils seront présentés à la réunion CTTTCR de 03/2023

Le courrier de M. THOUREY demande des précisions, il sera examiné lors d'une prochaine réunion.

9 – Analyse revue 2022 et avancement revue 1^{er} semestre 2023 ;

Stéphanie MELZER nous confirme que pour la revue 2022, les retours qui sont bons et ne présentent pas de remarques particulières.

Pour la revue 2023, elle prévoit des articles sur le CGA, la RE du Touquet, la rencontre en Aquitaine, le Trophée Nationale VP, la Coupe de France de Broussaillage sur ongulé, les journées ADD, la Coupe de France VGP, les nouveautés 2023 (CACT en ST, T.N., titres Ch utilisation), Hommage à Pierre GONDELLE et Christiane LIMBORG, dossier hernie discale, le concours photo, les informations utiles, page délégations, nouveautés : identification génétique, décret contre la maltraitance, licence propriétaire et conducteur, assurance SCC.

10 – Avancement travaux commission élevage

Transmission des tâches Mlle DE FRANCE :

Compte tenu du travail de vérification, contrôle, réclamation des pièces manquantes et d'enregistrement des nombreuses demandes de cotation, Michel BONNET n'a pas eu le temps d'avancer sur les autres dossiers en cours.

Coordonnées secrétariat /// Tel : 07.57.47.81.21 /// Email : contact@teckelclubfrance.com
Boîte aux lettres du Club : Jocelyne Schoen : 4 rue des Hautes Eaux - 67860 RHINAU

Le Président Sébastien JACOPS demande au secrétaire général Gérard BERNIER de bien vouloir reprendre les 2 dossiers Livret Teckel et tests génétiques pour les finaliser avec les membres de la commission élevage dans les meilleurs délais.

Après accord de Michel, le secrétaire accepte. Michel lui enverra ces deux dossiers.

Les demandes de feuilles généalogiques du CAT s'entassent depuis juin.

Le matériel informatique se trouvant chez Mlle DE FRANCE, les feuilles roses ne peuvent être ni complétées, ni éditées tant qu'elle ne pourra pas reprendre ses activités.

11 – Demande d'extension juge de conformité au standard ; M. MASUEZ :

M. MASUEZ n'ayant effectué aucune participation ni montré la volonté de participer aux manifestations organisées par le CAT, que ce soit NE, RE, journée conviviale ou épreuve de travail, depuis sa demande de 2020 en position d'attente, le comité estime qu'il n'a pas montré de motivation à connaître notre race et ne souhaite pas donner suite à sa demande.

Fin de réunion : 23H30.

Le secrétaire général

Gérard Bernier

Le Président,

Sébastien Jacops